Dévalorisation des diplômes, sélection, suppression des bourses de l'ALS...

RÉFORME BAYROU: Propose et agis LA GRANDE BRADERIE

Supplément au N°16 du Nouveau Campus - Commission paritaire N°1142DE73

ela nous a été assez répété voire martelé : 1997 sera pour François Bayrou l'année de la réforme universitaire et pour Alain Juppé celle de l'emploi des jeunes, foi du Président de la République.

Le discours est certes volontariste, la pratique l'est aussi, mais à contrario des objectifs affichés.

Ainsi, la priorité faite à l'emploi des jeunes conduit à un sommet social "tronqué" aboutissant à zéro création d'emploi mais à la mise en place d'une UPEP garantissant l'entrée du CNPF à l'Université.

Ainsi, le rapport d'étape proposé par Bayrou fait état de mesures pour l'Enseignement supérieur programmées à budget constant - à budget réduit si on le replace par rapport au coût de la vie - et constituent autant de prétextes à une sélection renforcée.

Ainsi, quand des milliers de maîtres auxiliaires restent sur le carreau, que le nombre d'inscrits en IUFM grandit à chaque rentrée, est décidée la diminution de 20% des places au CAPES et de 13% à l'Agrégation.

Ainsi, ces derniers jours voient l'adoption des lois Debré ; qu'adviendra t-il des étudiants étrangers dans l'Enseignement supérieur si on leur ferme les portes du pays ?

Oui, le gouvernement fait preuve de panache ; pour s'en prendre à nos études et hypothéquer notre avenir !

Face à cela, il nous appartient de nous unir pour riposter et imposer d'autres mesures.

A l'UNEF, nous pensons que riches des expériences collectives que nous avons fait - CIP, mouvement de Novembre et Décembre 95, aujourd'hui luttes pour les sans papiers et contre les lois Debré - nous pouvons constituer une force réelle!



Aujourd'hui, dans nos amphis, Cités-U, fac ou établissement d'Enseignement supérieur, prenons donc le temps de débattre de cette actualité, donnons nous les moyens d'agir ensemble et de gagner!

Avec ses élus, ses adhérents, ses relais d'information, l'UNEF entend t'être utile à cela !

Marie-Pierre VIEU Présidente de l'UNEF

LE 23 MARS tous en manif pour ensemble,

imposer nos exigences

Mêle-t'en,

débats,

l'appel de la FSU de l'UNEF de la FCPE de nombreux syndicats enseignants, étudiants, de personnels, le 23 Mars

sera une journée nationale d'action avec une manif à Paris. Emploi des journes, réforme de l'université autant de questions importantes, autant de réponses biaisées du gouvernament qui remet au goût du jour le CiP et la précarité avec son UPEP; la sélection et la casse de nos formations avec la réforme Bayrou.

Bayrou, dit vouloir notre avis, pourtant depuis un an il fait la sourde oreille, alors une bonne fois pour toute exprimons le haut et fort le 23 Mars dans la rue.

Pour nos études, il faut : ● des formations de qualité ● des moyens à la hauteur des besoins

Pour nous, il faut : • une véritable aide sociale • un vrai stage

de qualité • un emploi

RESPECT
DES DROITS
DE L'HOMME,
RETRAIT DES
LOIS DEBRÉ

L'annonce du projet de loi Debré a fait l'effet d'une bombe, au programme du gouvernement Juppé :

Fichage des hébergeants, des hébergés Appel à la délation Renforcement des modalités d'obtention des titres de séjours.

Emmenée par les cinéastes et les intellectuels avec leur appel à la désobéissance civique, la riposte grandit et depuis le 22, ce sont des centaines de milliers de manifestants qui battent le pavé pour dénoncer ce que le parlement européen a qualifié d'atteinte aux droits de l'Homme.

L'UNEF en est, et lance un appel en direction des jeunes : « En tant que jeunes et étudiants, nous sommes amenés à vivre quotidiennement les conséquences dois sur l'immigration qui se durcissent d'angent de prépeture s'incère dans les études des étudiants étrangers, dans la pédagogie : quand

née en année. Quand la préfecture s'ingère dans les études des étudiants étrangers, dans la pédagogie ; quand la police vient interpeller un étudiant en plein amphi... Chaque jour nos collègues et camarades étrangers sont confrontés à cela, et chaque jour, nous nous battons à leur côté pour faire respecter leurs droits à vivre et étudier. Nous refusons que nos amis, parce qu'ils sont étrangers, ne bénéficient pas des mêmes droits que nous.

Nous condamnons les lois Debré et toute autre loi d'exclusion et exigeons leur abrogation. »

Nom	Prénom	Adresse	signature	
TOTAL DESIGNATION OF THE PERSON OF THE PERSO				

BAYROU TORPILLE LES DEUG ET RENFORCE LA SÉLECTION

SUPPRESSION DE LA SESSION DE SEPTEMBRE

Bayrou revient déjà sur les rares promesses intéressantes qu'il ait faites. Ainsi, il se dit "prêt à étudier la possibilité de supprimer la session de septembre, "Les directeurs de fac et présidents d'université abondent dans ce sens, en précisant qu'avec la semestrialisation, il sera impossible d'organiser une deuxième session en septembre alors que les cours auront repris.

LA SEMESTRIALISATION, UN PRÉTEXTE À TOUTES LES SÉLECTIONS

- Au bout du 1er semestre : La commission de validation des acquis aura à charge d'orienter ou réorienter les étudiants. Le but est clair : organiser le tri et la sélection des étudiants quatre mois après le début de l'année.
- En fin de 1ère année: Bayrou veut laisser la possibilité aux universités d'appliquer le principe de la double moyenne (moyenne générale + moyenne dans les disciplines fondamentales) ou le système admission, admissibilité très sélectif (aujourd'hui propre aux facs de droit), pour l'examen de fin d'année.

PROPOSITIONS

- Maintien de la session de septembre.
- Capitalisation des unités acquises d'une année sur l'autre.
- Possibilité de passer en année supérieure conditionnelle quand les 2/3 des unités sont acquises.

DES FAUSSES POSSIBILITÉS DE RÉORIENTATIONS

Contrairement à ses engagements, "il ne s'agira pas d'une grille nationale d'équivalence obligeant les universités à pratiquer une orientation unifiée dans tout le territoire" dixit Bayrou, mais les commissions de validation locales auront à charge de determiner les équivalences possibles, ce qui leur donne un pouvoir hors du commun.

Ex : un étudiant qui se réoriente de sciences vers sciences éco pourra peut être valider les maths, mais devra rattraper toutes les autres disciplines non vues au premier semestre : enseignements fondamentaux, discipline du champ... soit le double d'heures par semaine : mission impossible.

PROPOSITIONS

 mise en place d'une véritable carte nationale des passerelles ● suppression de la commission de validation ● orientation librement choisie.

ORGANISATION DES ÉTUDES : LA PREMIÈRE ANNÉE DE DEUG

Elle sera composée de deux semestres de 4 mois et demi chacun. Le premier semestre est pluridisciplinaire, neuf choix sont possibles

- Droit-éco-gestion-administration Lettres-Langues Sciences humaines et sociales
- Arts Staps, métiers du sport et de loisirs Sciences et techniques de l'organisation

● Sciences et techniques de l'ingénieur ● Sciences ● Filières technologiques L'étudiant choisit une dominante (matière principale).

A la fin du premier semestre, l'étudiant choisit la dominante dans laquelle il veut poursuivre ses études, il soumet son choix à la commission de validation.

EXEMPLE

1ère année de droit-économie-gestion-administration avec dominante économie

1º/ semestre : 3 unités d'enseignement

- ensaignements fondamentaux : eco... (entre 40 et 50% du volume horaire)
- découverte des autres disciplines du champ : droit-administration... (30 à 40 % du volume horaire)
- méthodologie du travail universitaire (20 à 30% du volume horaire)

Le contrôle des connaissances se fait par le contrôle continu.



L'étudiant souhaite poursuivre dans la dominante choisie : économie L'étudiant souhaite s'orienter dans une des disciplines du champ : droit-gestion administration L'étudiant souhaite se réorienter dans une toute autre discipline : socio-psycho-langues...

L'étudiant soumet son choix à la Commission de validation des acquis

La commission de validation des acquis

- Evalue le semestre initiale, incite a s'orienter ou se réorienter
- En cas de changement de dominante ou de réorientation complète elle décide des acquis du semestre initiale qui pourront être pris en compte à l'examen final
 Impose des remises à niveau.

2ème semestre : 3 unités d'enseignement

- enseignements disciplinaires : éco (entre 40 et 50% du volume horaire)
- néthodologie de la discipline (30 à 40 % du volume horaire)
- culture générale et expression (20 à 30% du volume horaire)
- La première année est validée par le contrôle continu et un examen final.

DÉVALORISATION DES DEUG

● En intégrant une unité de méthodologie, une unité de culture générale et d'expression, c'est un Deug au rabais que veut instaurer Bayrou. Sous couvert de permettre les réorientations, il en profite pour baisser les volumes horaires des Deug actuels. D'une vraie première année de fac, on passe à une terminale bis. Bayrou précise d'ailleurs que c'est en licence que peut se préciser un début de spécialisation.

SUPPRESSIONS DE FILIÈRES, MISE EN PLACE DE FILIÈRES POUBELLES

Les regroupements de filières que propose Bayrou sont complètement arbitraires. Par exemple, Eco est souvent plus proche des disciplines de Sciences humaines que du Droit. De même, on peut aimer les lettres et détester les langues. Avec le Deug Bayrou, on n'aura pas le choix, il faudra faire de tout.

D'autre part, un certain nombre de filières risquent de disparaître (Histoire de l' Art, ...), et d'autres devenir de véritables filières poubelles : les commissions de validation se chargeront d'orienter les étudiants les plus faibles en AES ou dans les filières technologiques.

PROPOSITIONS

- Plutôt qu'un semestre d'orientation, pourquoi ne pas mettre en place une période de deux mois, en début de première année, afin que les étudiants choisissent une filière précise en connaissance de cause après avoir jugé concrètement des spécialités.
- Maintien du volume horaire et des filières existantes.



En décembre dernier, nous exprimions la nécessité d'un vrai changement pour l'université. Ce sont ces revendications que doit prendre en compte Bayrou...

Nous proposions:

• Une loi de programmation de 50 milliards de francs sur cinq ans, incluant la création de 25000 postes d'enseignants chercheurs et 20000 IATOS. Suite au mouvement, Bayrou a débloqué 2 milliards de francs, 2000 profs et 2000 IATOS.

On est encore loin du compte. Quant à la loi de progammation, Bayrou l'a mise au placard.

 La réquisition des facs Pasqua, des universités privées financées par des fonds publics.

Bayrou n'en dit pas mot.

 Árrêt des discriminations racistes, abrogation des circulaires Sauvé, Marchand. Bardet et des lois Joxe. Pasqua.

Loin d'y répondre, c'est la loi Debré qui vient renforcer la panoplie des lois racistes.

 Mise en place d'un véritable statut qui garantisse l'indépendance financière et respecte une logique de justice sociale.

Construction de Cité-U.

Maintient des bourses en cas de redoublement

demi tarif sur les transports.

ALLOCATION SOCIALE D'ÉTUDES UN LEURRE DE MESURE SOCIALE

lors qu'il faudrait immédiatement cinq milliards de francs pour assurer la rénovation des oeuvres universtaires (Resto-U, Cité-U), que plus d'un étudiant sur trois se salarie pour financer ses études... Bayrou propose d'engager la réforme de l'aide sociale à budget réduit.

De plus, il se livre à une refonte des aides existantes (exonérations fiscales, ALS, bourses, AIE) en une allocation unique : l'ASE (Allocation Sociale d'Etudes). L'aide est déterminée annuellement, elle est cumulable "totalement ou partiellement" avec le salariat étudiant, et se met en place par le biais d'un guichet unique qui fournit le moyen de centraliser les prestations diverses offertes aux étudiants.

Enfin, les principaux critères d'attribution de cette ASE sont les suivants :

- les revenus de l'étudiant ou ceux de ses parents s'il est rattaché au foyer fiscal de sa famille
- I'éloignement du lieu d'études du domicile familial
- le logement de l'étudiant
- le déroulement des études

A l'UNEF, nous pensons que cette ASE, issue de la réfonte des aides sociales, va justifier la suppression de plusieurs d'entre elles : François Bayrou a déjà inauguré la mesure en l'assortissant de la suspension de l'aide aux familles de 1200 francs pour les enfants à charge. Maintenant, c'est l'ALS qui est sur la sellette!

 Qu'en est-il d'ailleurs de l'autonomie dont parle le ministre? Elle se mettrait en place dans un cadre d'augmentation des frais d'inscription, de multiplications des jobs étudiants, de la privatisation des Cités-U et Cafets. Fera-t-on plus de justice sociale, si l'aide étudiante se résume à une allocation d'études dans un contexte de racket organisé ?

PROPOSITIONS

A l'UNEF, nous faisons le choix de replacer l'aide sociale dans le cadre du service Public d'Enseignement supérieur. Cela passe par la garantie d'un certain nombre de droits pour tous les étudiants : droit au demi tarif sur les transports, à la culture, renforcement des oeuvres universitaires, gratuité de l'Enseignement supérieur, révalorisation du montant et du nombre de bourses.

Aujourd'hui nous nous prononçons contre :

- la suppression des aides sociales existantes (ALS, bourses).
- la mise en place d'un guichet unique (comme cela a été expérimenté à Caen). On oblige ainsi l'étudiant à choisir son aide sociale : c'est ou la bourse ou la Cité-U mais pas les deux!
- la réforme des CROUS qui aboutirait à leur suppression
- Nous refusons encore que les critères pédagogiques, que le salariat étudiant rentrent en compte dans le calcul de l'ASE.

Immédiatement nous revendiquons :

- La mise en place de l'année joker
- Le passage à 50% d'étudiants boursiers (boursiers actuels + étudiants salariés)
- Le doublement du budget de l'aide sociale

ILS ONT DIT

SNESUP (principal syndicat enseignant): "Aucune des formulations retenues dans le rapport d'étape n'écarte le dangers des pires mesures préconisées par les rapports Minc, Laurent, Fauroux (propedeutiques fourre tout, sas d'élimination massive, soumission grossière des cursus à la demande patronale...). D'autre part, l'absence de moyens budgétaires hypothèque toute avancée positive.

Unef ID: "Pour la première fois les étudiants ont imposés une réforme " a déclaré le président de l'UNEF ID dans "le Monde". Il précise que les moyens doivent être débloqués au travers d'une loi de programmation budgétaire pour assurer l'application de la réforme. Il demande que la réforme soit appliquée dès la rentrée prochaine.

UNI: Pour l'UNI "l'esprit de la réforme est intéressant, il manque cependant de précision quant à la mise en application. L'allocation d'études est une mesure qui va dans le bon sens, elle permet une clarification des démarches. Ils s'inquiètent cependant du risque de dévalorisation du DEUG."

FAGE: "Cette réforme va dans le bon sens, il s'agit de débloquer les moyens pour garantir son application."

UPEP : LE RISQUE D'UN CIP BIS RESTE ENTIER !

'est fin novembre que le CNPF lance l'offensive avec la proposition de mettre en place 70000 "stages diplômants". Le principe de ces stages qui s'étaleraient sur neuf mois, rétribués moins de 2000 francs par mois ne peut que jouer contre l'emploi des jeunes. Les propos de Jean Gandois précisant qu'il ne s'agit absolument pas de créations d'emplois, nous conforte dans cette analyse.

En effet, ces stages auraient un double effet de substitution :

 Par le biais d'une mise en concurence entre les jeunes tout d'abord : les entreprises feront naturellement le choix d'un staglaire au détriment d'un jeune en recherche d'un emploi.

 D'autre part apparaît une mise en concurrence entre les jeunes et les salariés confirmés. En cela oui, il ne s'agit pour nous de rien de moins qu'un CIP aggravé!

Devant la mobilisation unanime contre les stages diplômants, le CNPF a revu sa copie et Alain Juppé lors du sommet sur l'emploi des jeunes du 10 février dernier, a fait la proposition d'une UPEP (Unité de Première Expérience Professionnelle).

Cette expérience serait intégrable dans un semestre (quatre mois et demi au maximum), s'addresserait

TON AVIS :

aux étudiants de deuxième cycle et serait rétribuée sur une base maximum de 1800 francs par mois. De plus, l'étudiant aurait un double tuteur (à l'université et à l'entreprise) et l'UPEP serait validée par son établissement d'Enseignement Supérieur. Les étudiants pourront ou pas- selon leur voeu- valider une telle expérience.

Pour l'UNEF, en l'état, les risques de l'UPEP restent les mêmes que ceux des stages diplômants. Et d'abord

C'est la possibilité pour le patronat de s'offrir des bac
 + 3 et bac + 4 au rabais (rémunérés à 20% du Smic).

 De la même manière, un semestre constitue la moitié d'une année universitaire. Avec l'UPEP, des milliers d'étudiants passeront leur licence ou maîtrise pour moitié du temps en entreprise.

Il ne s'agit alors plus de stage mais d'alternance à l'Université.

Qui peut garantir que cela ne se fera pas au détriment de la formation initiale (diminution du volume horaire, UPEP en décallage avec le cursus suivis)?

● Enfin, si l'UPEP ne cible que certains étudiants, qui peut garantir que les entreprises ne feront pas de la validation de ce module un préalable à l'embauche?

 En l'état actuel du débat, l'UNEF demande le retrait de l'UPEP.

PROPOSITIONS

C'est pourquoi , l'UNEF exige immédiatement :

- Une réglementation nationale des stages sur la base de la charte des stages en entreprise réalisée par les organisations salariées, étudiantes et lycéennes (trois mois au maximum, rémunérés en fonction du niveau d'études, doublement évalués par la fac et l'entreprise)
- Que la mesure s'accompagne de mesures pour favoriser l'insersion des jeunes diplômés et la création de véritables emplois. Dans ce cadre, nous demandons:
- La mise en place d'une allocation de "recherche d'emplois" pour tous dès la fin des études.
- Le prolongement de la couverture sociale jusqu'à l'obtention d'un premier emploi ouvrant droit au régime général.
- La prise en compte du niveau de diplôme dans la rémunération.
- Que les postes supprimés aux concours soient restitués ainsi que l'embauche immédiate des 6000 maîtres auxiliaires et des thésards au chômage.

PÉTITION NATIONALE BAYROU DOIT ENTENDRE NOS EXIGENCES!

es mesures annoncées par BAYROU lors de la présentation de son Rapport d'Etape ne nous satisfont pas. Elles ne répondent ni aux exigences exprimées en novembre et décembre derniers ni à l'urgence de nos conditions de vie et d'étude. Pour preuve, c'est à moyens constants voire réduits que se fera la réforme.

Ensemble imposons d'autres mesures et d'abord exigeons une loi de programmation budgétaire de 50 milliards sur cinq ans, l'embauche des thésards au chomage et la réquisition des facs Pasqua!

CONTRE

La mise en place de toute forme de sélection au terme du premier semestre du Deug ● La suppression de la session de septembre ● L'obligation d'une pré-inscription Minitel pour faire toute demande d'aidé sociale ● L'UPEP dans sa forme actuelle.

POUR

La suppression de Ravel et de tout système de pré-inscription Minitel pour garantir l'inscription de tous dans la filière et la fac de son choix • Le demi tarif sur les transports • La mise en place de l'année joker • Atteindre 50% de boursiers (cela correspond au nombre de boursiers actuels + les éudiants salariés) • Des stages garantis par une charte nationale.

,	
ue.	
W. 15.65	
ion nationale	le signe la nétit

la fait signer autour de moi et je m'organise

Nom	Prénom	Adresse/tel	fac/filière	signature	Je rejoins l'association UNEF de ma filière (oui/non)	je m'inscris à la manif nationale du 23mars
	1000					V. S
			FOR			
experies onem				1		

et la renvoie à